

# CARTE-CADEAU

## Conditions d'utilisation

### CONDITIONS D'ACHAT

- La carte-cadeau de la Salle Albert-Rousseau peut être achetée en ligne, au téléphone et au guichet.
- Il est possible d'envoyer la carte-cadeau par la poste, moyennant des frais de 20 \$ (envoi sécurisé). Elle peut également être récupérée à la billetterie ou envoyée en format virtuelle (par courriel, sans carte physique).
- Aucune date d'expiration – la carte-cadeau est valide jusqu'à son utilisation complète.

### CONDITIONS D'UTILISATION

- La carte-cadeau de la Salle Albert-Rousseau peut être utilisée pour les produits suivants :
  - Billets de spectacle
  - Carte de membre
  - Billets de stationnement

### UTILISATION À LA BILLETTERIE (GUICHET)

Lors d'une transaction effectuée au guichet, la carte-cadeau est utilisée comme mode de paiement.

- Si le montant de la facture excède la valeur de la carte-cadeau, la différence peut être payée en argent comptant, par débit ou crédit.
- Si le montant de la facture est inférieur à la valeur de la carte-cadeau, le solde inutilisé demeure sur la carte-cadeau. Ce solde pourra être utilisé lors d'un prochain achat.

### UTILISATION DE LA CARTE-CADEAU PAR TÉLÉPHONE

#### Carte-cadeau émise avant le 1<sup>er</sup> juillet 2013

- Le montant total de la facture est chargé sur une carte de crédit et les billets achetés sont conservés à la billetterie. Lorsque le client se présente à la billetterie pour récupérer ses billets, un remboursement est effectué sur la carte de crédit utilisée lors de l'achat initial.
- Si le montant de la facture excède la valeur de la carte-cadeau, la différence n'est pas remboursée et demeure chargée sur la carte de crédit.
- Si le montant de la facture est inférieur à la valeur de la carte-cadeau, le solde inutilisé demeure sur la carte-cadeau. Ce solde pourra être utilisé lors d'un prochain achat.

# CARTE-CADEAU

## Conditions d'utilisation

### UTILISATION DE LA CARTE-CADEAU PAR TÉLÉPHONE (suite)

#### Carte-cadeau émise après le 1<sup>er</sup> juillet 2013

- Lors de l'achat par téléphone, la carte-cadeau émise après le 1<sup>er</sup> juillet 2013 est utilisée comme mode de paiement pour régler l'achat.
- Si le montant de la facture excède la valeur de la carte-cadeau, la différence peut être payée par crédit.
- Si le montant de la facture est inférieur à la valeur de la carte-cadeau, le solde inutilisé demeure sur la carte-cadeau. Ce solde pourra être utilisé lors d'un prochain achat.

### UTILISATION DE LA CARTE-CADEAU EN LIGNE

#### Carte-cadeau émise avant le 1<sup>er</sup> juillet 2013

- Les cartes-cadeaux émises avant le 1<sup>er</sup> juillet 2013 ne peuvent être utilisées pour effectuer une transaction en ligne. Elles doivent être utilisées lors d'une transaction au guichet ou par téléphone.

#### Carte-cadeau émise après le 1<sup>er</sup> juillet 2013

- Les cartes-cadeaux émises à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2013 peuvent être utilisées comme mode de paiement pour régler un achat en ligne.
- Si le montant de la facture excède la valeur de la carte-cadeau, la différence peut être payée par crédit.
- Si le montant de la facture est inférieur à la valeur de la carte-cadeau, le solde inutilisé demeure sur la carte-cadeau. Ce solde pourra être utilisé lors d'un prochain achat.
- Pour conclure la transaction en ligne, il est nécessaire d'inscrire tous les chiffres apparaissant au dos de la carte-cadeau, incluant les 3 chiffres du code de sécurité.
- Il est impossible de compléter une transaction en ligne en utilisant plus d'une carte-cadeau. Si vous désirez combiner plusieurs cartes-cadeaux, la transaction doit être effectuée par téléphone ou au guichet.